

.....
Lettre d'information hebdomadaire à parution variable destinée aux Dirigeants de la LMCA

**REUNION DU COMITE DIRECTEUR
VENDREDI 22 MARS À 19H30
LE LIEU ET L'ORDRE DU JOUR
SERONT COMMUNIQUÉS ULTÉRIEUREMENT**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ELECTIVE DU CROS
(Comité Régional Olympique et Sportif)
CHAMPAGNE-ARDENNE
LE SAMEDI 16 MARS 2013**

Vous trouverez en PJ à cette lettre le tableau de votation à l'AG électorale du 16 mars 2013

Le Motocyclisme a un candidat :

JOËL FRIQUET – SUPPLÉANT : PHILIPPE SEGUIN.

Bizarre :

Exemple : Les sports de glace ont 864 licenciés, ils payent 103€ d'adhésion et possèdent 3 voix aux élections.

L'haltérophilie 1 009 licenciés, 206€ de cotisation et 4 voix.

La moto : 1 713 licenciés, 310€ de cotisation et 3 voix seulement.

J'ai téléphoné, il paraît que cette règle est inscrite dans les statuts. Les disciplines olympiques sont avantagées.

Vous trouverez en annexe de la lettre le tableau complet. Il est très positif pour notre discipline.

ENDURO : PLUS DE SON – PLUS D'IMAGE

Depuis notre différent, Thierry ne répond plus, ni à mes mails, ni au téléphone fixe, ni au portable.

De ce fait, il m'est impossible de vous dire si le stage enduro aura lieu, ou, et avec qui ?

Impossible aussi de dire si nous aurons une équipe à la coupe des régions.

Si quelqu'un a des infos, merci de les communiquer !

ENCORE DES LICENCES RETOURNEES

Comme je l'ai demandé, Nathalie vient de me téléphoner pour m'avertir qu'elle retourne 6 licences non conformes à 6 clubs différents.

Parmi les motifs : Absence de quitus, Certificat médical de plus de 3 mois ou non signé, absence de CASM, absence de cachet du club et de la signature.....

N'oubliez pas que même si Nathalie les acceptaient, ils seraient refoulés par la Fédé.

Merci d'être vigilant.

ACHAT DE TRANSPONDEURS

Projet : 200 pièces à 50€ = 10 000€

9 membres du Comité Directeur étaient à la réunion de la commission de moto-cross à Mailly le Camp.

Laurent Chaplain

Phillipe Seguin

Ludovic Dujancourt

Jean Noel Delandhuy

Mikckael Gabreaux

Joël FAIVRE

Didier LAROSE

Régis LOIX

Membre de droit : Jean Pol Tourte

Ils ont tous voté pour.

Ont voté oui par internet :

Philippe Dupuis

Joël Friquet

Patrick Raguet

Jérôme Michaudet

Michel Giroux

Contre :

Stéphane Lecoester. Commentaire : « **tant que les transpondeurs ne seront pas gratuits je suis contre** »

Résultats 14 pour sur 20 membres, la mesure est adoptée.

Exam OCT 2 : Joël FRIQUET

Bonjour Jean-Pol,

Le séminaire de formation de Commissaires Techniques OCT 1 s'est très bien passé. Félicitation à nos quatre candidats. Ci joint les résultats.

Sportivement.

Joel.

LISTE DES CANDIDATS AU SEMINAIRE

COMMISSAIRES TECHNIQUE

A TRANSMETTRE A LA FFM

A l'attention de Mme Gwenaëlle AMARO

Tel : 01.49.23.85.64 / Fax : 01.49.23.77.23 / e-mail : gamaro@ffmoto.com

Date : 16/02/2013

Lieu : Chamery Marne

Formateur : M Joël FRIQUET

N°	NOM Prénom	N°LICENCE			Revalidation remise à niveau	
			1 ^{er} Degré	Résultat	DEBUT	FIN
1	Jean HUSSON LMCA	Demande de licence en cours	X	14	16/02/2013	31/12/2016
2	Sébastien JACOT LMCA	084269	X	15	16/02/2013	31/12/2016
3	Camille VITTER LMCA	174430	X	14	16/02/2013	31/12/2016
4	Peter NAUHEIMER LMCA	226826	X	14	16/02/2013	31/12/2016
5	André ROSENBAUM ACO	225837	X	14	16/02/2013	31/12/2016
6	Stéphane DELESCAUT FLANDRES	145208	X	14	16/02/2013	31/12/2016
7	Didier MAGNIN Ton-Up	Ton-Up	X	15	16/02/2013	31/12/2016
8 304	Philippe SALVIT Ton-Up	Ton-Up	X	13	16/02/2013	31/12/2016

9	Bernard ROULLET Ton-Up	Ton-Up	X	Absent	16/02/2013	Absent
10	Jean-Marc RIMET Ton-Up	Ton-Up	X	13	16/02/2013	31/12/2016
11	Vincent ROULLET Ton-Up	Ton-Up	X	15	16/02/2013	31/12/2016
12	Philippe BEAURAIN Ton-Up	Ton-Up	X	14	16/02/2013	31/12/2016
13	Mathieu LEYTERE Ton-Up	Ton-Up	X	14	16/02/2013	31/12/2016
14	Alain MICHAU Ton-Up	175355	X	11	16/02/2013	31/12/2016
15	Julien LEYTERE Ton-Up	Ton-Up	X	14	16/02/2013	31/12/2013
16	Bernard CORRIERI Ton-Up	Ton-Up	X	13	16/02/2013	31/12/2013

REUNION COMMISSION MOTOCROSS DU 15 FEVRIER 2013

La réunion s'est tenu à Mailly Le Camps à 19h 15 en présence de :

Laurent Chaplain

Phillipe Seguin

Ludovic Dujancourt

Jean Noel Delandhuy

Mikckael Gabreaux

Jean Marc Vigreux

Alain Simon

Jennifer Rusciani

Joël FAIVRE

Didier LAROSE

Régis LOIX

Membre de droit : Jean Pol Tourte

I – Point sur le nombre d'engagé aux épreuves :

Au 15 février 2013, le nombre d'inscrit à la prairie des Grandes Chapelle est de 202 NCB pour une capacité de 200 pilotes.

Afin de gagner du temps, il a été décidé de mélanger les 125 NCA et NCB aux essais. Par ailleurs, les 85 kids et les 85cc ligue rouleront ensemble.

Lors des épreuves suivantes, il est possible qu'il y ai un trop grand nombre d'inscrits par rapport aux capacités d'accueil des circuit. Pour réguler le flux de pilotes, il a été décidé, en cas de surnombre, d'opérer « une sélection » selon les critères ci-dessous :

- 1°) Refuser les pilotes qui ne se sont pas inscrit dans le délai de 28 jours avant l'épreuve.
- 2°) Clôturer le pointage en temps et en heure et refuser les pilotes venant au contrôle administratif après l'heure limite. (l'organisateur devra faire annoncer l'heure de fermeture du pointage) Les délégués de la commission devront assister l'organisateur pour expliquer au pilote qu'ils ne peuvent pointer et donc rouler.

- 3°) Réduire le temps des entrainements et des essais chronos. Dans le but de faire une série supplémentaire.
- 4°) Enchaîner les essais et les chronos en une seule session.
- 5°) Commencer l'épreuve à 7h 45 et arrêter plus tard le midi
- 6°) Donner la priorité aux pilotes licenciés dans des clubs organisateurs

II Entrée en grille des pilotes participant aux championnats de France et d'Europe

Les pilotes participants aux championnats de France et d'Europe n'obtiendront leur classement véritable qu'en fin de championnat. Par conséquent, étant donné le fait que ce sont généralement des pilotes de bon niveau, il a été décidé de les faire entrer en grille dans les 5 premiers.

III Achat de transpondeur

Mickael GABREAUX fait valoir le fait que la ligue a besoin de se réapprovisionner en transpondeurs. Dans ces conditions et afin de prévenir la hausse des pilotes des années à venir, Mickael propose d'en acheter 200.

Cette proposition a été adoptée à l'unanimité par la commission de cross, mais elle doit être soumise au vote du comité directeur.

Fin de la réunion à 00h

IV Situation du terrain de Marigny Le Châtel

Jean Pol Tourte a reçu un appel de M. Lacaille à propos du terrain de Marigny Le Châtel.

Le propriétaire du terrain impose de retirer et de faire recycler les pneus présents sur le terrain sans quoi, des éoliennes viendront en lieu et place du terrain de cross.

Le cout des travaux est estimé à 20 000 euros. Monsieur Lacaille demande à la ligue un prêt. En contrepartie, il s'engage à faire une course chaque année et à rembourser la ligue petit à petit avec les recettes des épreuves.

Pour cette demande, un avis défavorable a été émis par la commission de motocross.

CALENDRIER PROVISOIRE DES DELEGUES AUX EPREUVES

EPREUVES	DATE	TITULAIRE	SUPPLEANT
Grande Chapelle	3/03/13	Seguin P	Chaplain L
Ste Menehould	10/03/13	Chaplain L	Seguin P
Moulin St Hubert	17/03/13	Gabreaux M	Fevre J
Champignol	1/04/13	Chaplain L	Rusciani J
Mailly le Camp	14/04/13	Gabreaux M	Dujancourt L
Bogny sur Meuse	21/04/13	Delandhuy JN	Dujancourt L
Neuville aux joutes	28/04/13	Seguin P	Fevre J
Poulangy	1/05/13	Dujancourt L	Chaplain L
Taillete		Simon A	Loix /Lachut / Gourdet ?
Hermonville	8/05/13	Chaplain L	Gabreaux M
Le Chene	19-20/05/13	Seguin P	Chaplain L
Manre	26/05/13	Delandhuy JN	Loix/Lachut/Gourdet ?
Montgeux	1/06/13	Seguin P	Faivre J
Fresne les Reims	9/06/13	Delandhuy JN	Loix/Lachut/Gourdet ?
Les Riceys	16/06/13	Chaplain L	Dujancourt L
Gudmont Villier	23/06/13	Lamoureux F	Seguin P
Ste Menehould	29/06/13	Simon A	Gabreaux M 306

Sommauthe	6/07/13	Seguin P	Chaplain L
Mailly le Camp	15/08/13	Gabreaux M	Delandhuy JN
Saint Just Sauvage	18/08/13	Seguin P	Chaplain L
Taillette	24/08/13	Seguin P	Chaplain L
Prairie Charleville	15/09/13	Delandhuy JN	Loix/Gourdet/Lachut ?
Gudmont Villier	22/09/13	Lamoureux F	Rusciani J
Fresne Les Reims	6/10/13	Lamoureux F	Simon A
Ste Menehould	13/10/13	Commission	Commission

> Message du 21/02/13 11:18
 > De : "PREF51 Manifestations Sportives"
 > Objet : Tr: Stockage de pneus usagés - terrain à Barbonne Fayel

Comme suite à notre visite pour l'homologation de votre terrain de moto cross à Barbonne Fayel, je vous joins la liste des sociétés agréées pour le ramassage des pneumatiques usagés.

Enfin, vous avez la possibilité de vous orienter vers la cimenterie Calcia à Couvrot, qui pourrait brûler les pneus usagés. Cette solution aurait l'avantage d'être moins coûteuse que de passer par des centres de traitement agréés. Toutefois, il vous appartient de vous rapprocher de cette société afin d'étudier la faisabilité d'une telle solution.

Telles sont les informations que je puis vous communiquer. Je vous remercie de m'informer des suites que vous mettrez en œuvre afin de résorber au plus vite le stock.

Vous en souhaitant bonne réception, Cordialement

COLLECTE des PNEUMATIQUES USAGES dans le DEPARTEMENT de la MARNE

Coordonnées des SOCIETES AGREES

Nom de la société	Adresse		Observations
	Siège social	usine	
AUTOPNEUS VARENNES	LA VANDIE 14570 CLECY Tél : 02.31.59.21.31 Fax : 02.31.59.21.32	ZA rue de Baulny 55270 – VARENNES-en-ARGONNE	Agrément 5 ans : AP du 31 MARS 2009
ALPHA RECYCLAGE FRANCHE-COMTE	22, allées du Bois 39100 – BREVANS Tél : 05.62.16.72.72 Fax : 05.62.16.72.79 <u>Adresse postale</u> : 4 rue Jules Védrines – BP 94204 31031 TOULOUSE CEDEX 4	22, allées du Bois 39100 – BREVANS	Agrément 5 ans : renouvellement demandé en 2009 AP du ?
SEVIA	Energy Park – 162/166 Bd de Verdun 92400 COURBEVOIE Tél : 01.56.83.85.20. Fax : 01.56.83.85.21.		Agrément 5 ans : AP du 6 août 2010
COPADEX	BP37 La Garenne Malot – 45120 CHALETTE SUR LOING 02.38.85.90.90		Agrément 5 ans



Mesdames, Messieurs les représentant(e)s des CDSR,

Par la présente, la Direction Juridique de la FFM vous remercie de votre présence pour cette édition 2013 du séminaire CDSR qui s'est déroulée au CNOSF le 9 février dernier.

Lors de cette journée au cours de laquelle il a été rappelé la réglementation en vigueur, avec la participation du Président Jacques BOLLE, de Monsieur Olivier ROBERT et de la Direction Juridique de la FFM, pas moins de 100 personnes représentant 20 Ligues ont participé activement au déroulement de cette journée (photos ci-jointes).

Par ailleurs, comme évoqué lors des interventions, vous trouverez ci-joint un lien internet à partir duquel vous trouverez les informations relatives au congé de représentation :

<http://vosdroits.service-public.fr/associations/F2335.xhtml>

**Tous les membres Champardennais des CDSR étaient présents à ce séminaire.
J.FRIQUET (Marne), D. LAROSE (Ardennes), D.CANESSO (Aube) et O.GROSLEVIN (Hte Marne)**

RAPPEL :



AIDES A L'ORGANISATION DE COMPETITIONS

1- AIDE ANNUELLE

Cette aide sera versée à tout club qui organisera au moins une épreuve ayant obtenu un visa fédéral et sous réserve de validation du rapport de clôture par la FFM.

- ❖ Pour un club sportif.....400€
- ❖ Pour un club tourisme/ OUTRE MER.....200€ (Uniquement pour l'organisation du championnat de France de Tourisme)

Cette aide sera versée en août pour toute épreuve organisée durant le 1^{er} semestre et dont le rapport de clôture aura été retourné à la Direction des Sports. Pour les autres épreuves, l'aide annuelle sera versée de décembre à février au regard des dates de retour des rapport de clôture.

2 – NOUVELLE DISPOSITION 2013 : AIDE EPREUVE PAR EPREUVE

Accompagnement financier de la FFM envers les clubs organisateurs notamment pour la prise en charge de l'assurance responsabilité civile organisateur. (cette aide est cumulable à la 1^{ère})

- ❖ 350€ par épreuve visée par la direction des sports
- ❖ 25€ par match de motoball

Cette aide sera versée en août pour chaque épreuve du 1^{er} semestre dont le rapport de clôture aura été retourné à la Direction des Sports. Pour les autres épreuves, cette aide sera versée de décembre à février au regard des dates de retour des rapport de clôture.



LE LIVRE DU CENTENAIRE DE LA FFM

A l'occasion exceptionnelle, réalisation exceptionnelle avec le livre du centenaire de la FFM.

Pour marquer les 100 ans de la Fédération, un superbe ouvrage de près de 240 pages a été écrit par Jacques Bussillet et Patrick Tran-Duc retraçant l'histoire de celle-ci mais également du sport moto en France.

A travers onze chapitres agrémentés de très nombreuses photos d'archives, anecdotes et rencontres, c'est toute la mémoire du sport motocycliste, de ses balbutiements depuis 1895 jusqu'à nos jours, que l'on peut consulter au fil des pages.

Le livre du centenaire de la FFM est disponible au prix de 46 euros (frais de port inclus) et pour le commander, vous pouvez télécharger le bon de commande en cliquant ici ou bien vous rendre sur le site www.ffmoto.org, rubrique « Plus encore... », en bas de la page d'accueil.

Vous pouvez également nous contacter au 01 49 23 77 00 ou par mail, ffm@ffmoto.com.



Le Service Communication



ACCIDENTALITÉ DES 2 ROUES MOTORISÉS LES EXCELLENTS CHIFFRES DE 2012

Le ministère de l'Intérieur a communiqué les chiffres de la sécurité routière pour 2012 et le moins que l'on puisse dire est que le 2 roues motorisé fait partie des bons élèves.

Si d'un point de vue général la baisse de la mortalité sur les routes est de 8%, les cyclomoteurs et les motocyclettes enregistrent une baisse globale de 14% ! Ce sont ainsi 132 vies supplémentaires qui ont été sauvées par rapport à 2011.

La FFM se félicite de ces excellents chiffres et salue également les premières décisions du Ministre de l'Intérieur, Manuel Valls, et du Délégué Interministériel à la Sécurité Routière, Frédéric Péchenard, notamment le renoncement à des dispositions inutiles comme le port du brassard réfléchissant pour les motards ou la possession obligatoire des éthylotests dans les véhicules.

Par ailleurs, la Fédération Française de Motocyclisme en tant que membre actif du Comité National Sécurité Routière (CNSR) travaille sur de prochaines mesures visant à améliorer la sécurité des motards (circulation inter-files, équipements de protections individuelles).

Le Service Communication

Une nouvelle proposition pour les drapeaux m'est parvenue.
Je ne pense pas que nous en ayons besoin actuellement, mais c'est pour info.



Sérigraphie Broderie

FEVIER 2013

Vêtements publicitaires

Gilet sans manches Tee shirt casquette etc ...

TARIF TTC DEPART CARCANS

DRAPEAUX

manche bois 100cm

PRIX UNITAIRE TTC

DE 10 A 25

DE 26 A 50

DE 50 ET +

AVEC
MANCHE

9.00 €

8.60 €

8.30 €

8.20 €



DRAPEAUX

manche bois 100cm

PRIX UNITAIRE TTC

DE 10 A 25

DE 26 A 50

DE 50 ET +

AVEC
MANCHE

15.30 €

15.00 €

14.80 €

14.00 €



UNE HOUSSE GRATUITE

pour 7 DRAPEAUX au choix

JEUX DE 9 DRAPEAUX POUR MOTOS CROSS

UNE HOUSSE GRATUITE PAR JEU

1 JEU TTC

DE 2 A 4 JEUX

DE 5 A 7 JEUX

DE 8 ET + JEUX

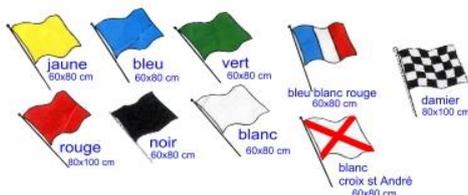
AVEC
MANCHE

99.00 €

96.00€

94.00€

93.00€



6 route d'Hourtin - 33121 CARCANS - Tél 05 57 70 32 68 / 06 59 73 09 00 transtee@orange.fr

Sarl au capital de 8000€ RCS Bordeaux 493 096 184 Siret 493 096 184 00012 Ape Naf 222c TVA FR 55493096184

EXEMPLE DE RECEPISSE FFM POUR UN TERRAIN OUVERT AUX ENTRAÎNEMENTS

DÉCLARATION D'ENTRAÎNEMENTS



Récépissé

QUENECHNEUX TEAM (C2225)
61 GRANDE RUE

52300 SUZANNECOURT

Paris, le 31/01/2013

Monsieur le Président,

La Fédération Française de Motocyclisme vous confirme l'enregistrement de vos entraînements déclarés sur le site de pratique :

CIRCUIT DE MOTOCROSS DE GUDMONT VILLIERS (04-035)
GUDMONT VILLIERS (52)
MOTOCROSS (Motocross, Side-car et Quad)

Pour la (les) période(s) suivante(s) :

Du 29/05/2012 au 28/05/2016 - Période de l'homologation préfectorale.

Nous vous rappelons en outre que les pilotes bénéficient des assurances attachées à la licence FFM sous réserve que :

- Le Moto-Club soit affilié pour la ou les saison(s) en cours ;
- L'assuré soit titulaire d'une licence FFM valide pour l'année en cours ;
- Les entraînements aient lieu pendant les heures d'ouverture du circuit ;
- Les entraînements n'aient pas lieu de nuit, sauf autorisation préalable délivrée par la FFM ;
- Les entraînements soient réservés exclusivement aux motos, side-cars et quads ;
- Les entraînements se déroulent conformément aux Règles Techniques et de Sécurité édictées par la FFM et dans le respect des dispositions prévues par l'arrêté d'homologation administrative ou par l'agrément fédéral.

Les garanties cesseront de plein droit à compter du retrait de l'homologation ou de l'agrément et au terme de la période mentionnée ci-dessus.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en nos salutations respectueuses.

Vincent CHAUMET-RIFFAUD
Directeur des Sports et de la Réglementation

Copie(s) : Ligue du Moto-Club : CHAMPAGNE

1 / 1